

Les présentes Conditions Générales de Services (« **Conditions Générales** ») s'appliquent à toute prestation de services et/ou à toute vente d'équipement faite(s) par l'entité Colt indiquée sur la Commande (« **Colt** ») au client (« **Client** »). Les conditions commerciales du Client sont expressément exclues.

1. Commande et Durée

- 1.1 La présente Commande (« **Commande** ») comprend la Confirmation de Commande (conformément à la définition ci-dessous), un bon de commande, la description des services, l'accord sur les niveaux de services, les conditions spécifiques applicables aux services, les présentes Conditions Générales et toute grille tarifaire relative aux services vocaux que les parties conviennent d'inclure (« **Grille Tarifaire** »). En cas de divergence entre les documents, l'ordre de priorité indiqué ci-dessus s'appliquera.
- 1.2 « Confirmation de Commande » désigne (a) un avis émanant de Colt confirmant son acceptation du bon de commande en question, (b) un avis indiquant la date d'installation prévue, (c) le bon de commande lui-même contresigné par Colt ou (d) l'acceptation par Colt du bon de commande conformément à la clause 14.6.
- 1.3 La Commande prend effet à la date de Confirmation de Commande. Toute annulation ou modification de la Commande sera soumise aux conditions spécifiques des présentes Conditions Générales et pourra donner lieu à une indemnité de résiliation conformément à la clause 9.6. Tout service indiqué dans le bon de commande (« **Service** ») est résiliable individuellement et de plein droit, mais la résiliation de la totalité d'une Commande met fin à tous les Services au titre de ladite Commande. Sauf stipulation contraire indiquée dans la Commande et sauf si le Service (dans le cas d'une Commande en ligne) est flexible, conformément à la clause 14.7, la durée initiale du Service indiqué dans le bon de commande est de 12 mois à compter de (a) la date à laquelle Colt a avisé le Client que le Service est prêt à l'utilisation ou (dans le cas d'une Commande en ligne), la date prévue à la clause 14.7 (« **Date RFU** ») ; (b) la date à laquelle le Client commence à utiliser le Service à d'autres fins qu'à des fins de tests, ou (c) à la date déterminée par Colt, à sa seule discrétion, à la suite d'un retard de Coopération à la Livraison par le Client au titre de la clause 6.2 ou, à défaut d'accord, sur la date de livraison conformément à la clause 6.3 (« **Durée Initiale du Service** »). Avant l'expiration de la Durée Initiale du Service, le Service ne peut être résilié qu'en application des clauses 2.1, 2.4, 6.1, 6.2, 6.3, 9.2, 9.3, 9.4, 11.3 ou 15.3 des présentes Conditions Générales. Après l'expiration de la Durée Initiale du Service, la Commande restera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée conformément aux stipulations des clauses 2.4, 2.5, 9.1, 9.3, 9.4, 11.3 ou 15.3 des présentes.

- 1.4 Dans la Commande, le terme « **Affilié(e)** » désigne, eu égard à une partie, toute entité qui contrôle, est contrôlée par ou exerce un contrôle commun sur ladite partie, le « contrôle » désignant le pouvoir, détenu par toute personne ou son/ses mandataire(s), directement ou indirectement, de diriger ou de donner des instructions en vue de diriger une autre personne, et les termes « contrôlé(e) » et « contrôlant » doivent être interprétés en conséquence.

- 1.5 Tous les documents mentionnés dans les présentes Conditions Générales peuvent être au format papier ou électronique (sauf mention faite d'un format spécifique).

2. Prix

- 2.1 Le prix sera indiqué sur la Commande ; à défaut, le prix standard courant de Colt s'appliquera. S'il est nécessaire d'avoir recours à un tiers pour la livraison d'un Service, les coûts de ce tiers, qui sont intégrés dans le prix, sont conditionnés à une inspection du site en question ou à la révision ou confirmation par le tiers. Cette inspection, révision ou confirmation peut entraîner une modification des coûts de ce tiers. Cette modification sera intégralement répercutée sur le Client dans le prix et Colt informera le Client de ladite révision du prix avant que le Service ne puisse être accepté. En cas d'augmentation du prix, le Client (a) informera Colt de son acceptation de l'augmentation du prix ou (b) résiliera la Commande (ou la partie de la commande concernée) en informant Colt de cette décision conformément à la clause 9.5. Après avoir informé le Client du changement de prix, Colt ne sera pas dans l'obligation de réaliser une quelconque opération en lien avec la Commande jusqu'à ce que le Client mette en œuvre l'option (a).
- 2.2 Le prix indiqué dans la Commande s'entend hors TVA, sauf indication contraire.
- 2.3 Colt peut facturer des intérêts au Client sur les sommes impayées au taux annuel de 5 % au-dessus du taux de refinancement de la Banque centrale européenne, le cas échéant, ledit intérêt étant cumulé sur une base journalière.
- 2.4 En cas de modification de la Grille Tarifaire des services voix imposée à Colt par un sous-traitant, Colt peut réviser le prix correspondant indiqué dans la Grille Tarifaire, en appliquant une marge équivalente à celle imposée par le sous-traitant. Cette révision ne peut prendre effet avant la date à laquelle la modification de Grille Tarifaire imposée à Colt prend effet. Colt est tenue de donner un préavis de 30 jours au Client avant la prise d'effet de la révision de prix. Le Client est réputé avoir accepté la Grille Tarifaire révisée à moins que, dans le cas d'une augmentation du prix mensuel, le Client n'ait résilié la Commande en adressant à Colt une notification écrite, auquel cas la résiliation prendra effet à la fin dudit délai de 30 jours. Pour lever toute ambiguïté, le Client n'est pas en droit de résilier

la Commande en cas d'augmentation des prix des services voix (appels entrants ou sortants).

- 2.5 Colt peut réviser le prix des Services convenu sur la Commande à tout moment après l'expiration de la Durée Initiale du Service en adressant au Client un préavis de 30 jours avant la mise en application de la révision. Le Client est réputé avoir accepté la révision du prix, à moins que, dans le cas d'une augmentation, le Client n'ait résilié la Commande en adressant un préavis écrit à Colt, expirant à la fin de cette période de 30 jours.
- 2.6 Le prix peut être modifié à tout moment afin de se conformer à tout changement de dispositions législatives ou réglementaires impératives.

3. Paiement

- 3.1 Le paiement est dû 30 jours après la date de facturation.
- 3.2 Colt adressera les factures au Client par courrier électronique ou au format électronique, à moins qu'il ne convienne avec le Client d'envoyer les factures par courrier postal. Le format de la facture n'a aucune incidence sur l'obligation de paiement du Client au titre de la clause 3.1 ou sur les droits de Colt au titre des clauses 2.3 et 5.
- 3.3 Les factures sont réputées avoir été acceptées si elles n'ont pas été contestées en donnant à l'appui de la contestation des justifications détaillées, dans les 30 jours qui suivent la date de facturation. En cas de contestation, le Client doit néanmoins régler à l'échéance la partie non contestée de la facture.
- 3.4 Colt peut, le cas échéant, limiter le montant total dont le Client peut être débiteur envers Colt (« Limite de Crédit »). Colt indiquera au Client sa Limite de Crédit. Colt peut modifier périodiquement cette limite. Si Colt n'a pas indiqué au Client sa Limite de Crédit, celle-ci est alors égale à zéro et tout prix deviendra à terme à échoir.

4. Fraude

Le Client ne doit pas utiliser le Service à des fins frauduleuses, illicites ou inappropriées (par ex. l'envoi de courriers indésirables (spams) ou messages vocaux indésirables, l'élaboration d'une attaque de type « déni de service », etc.) ou allant à l'encontre de la Acceptable Use Policy de Colt, disponible à l'adresse <http://www.colt.net/terms-and-conditions/#coltacceptable-use-policy>, et doit s'assurer de la mise en place de mesures de protection appropriées pour éviter que d'autres ne le fassent, que l'utilisation frauduleuse, illicite ou inappropriée résulte de l'utilisation de l'équipement du Client ou de tout autre moyen. Le Client est seul responsable de toute fraude qui se produit et de tous frais qui y sont liés. Colt n'assume aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne la configuration, l'utilisation ou le fonctionnement des équipements du Client à moins que Colt n'en ait expressément convenu autrement par écrit.

5. Suspension de Livraison

Sans préjudice des autres droits ou actions dont Colt pourrait se prévaloir, Colt peut suspendre les Services : (a) moyennant un préavis de 7 jours (ou tout autre préavis d'une durée supérieure si cela est légalement requis) si le Client ne règle pas une facture à son échéance ou s'il ne respecte pas toute autre obligation au titre de la Commande, ou (b) immédiatement si la Limite de Crédit du Client est dépassée ou si Colt peut légitimement considérer que le Service (ou tout autre Service fourni par Colt ou l'un de ses Affiliés au Client au titre d'une autre commande) est utilisé à des fins frauduleuses, illicites, inappropriées ou contraires à la clause 4.

6. Livraison

- 6.1 Chaque service sera réputé être accepté à compter de la Date RFU ou avant, si le Client commence à utiliser le Service à d'autres fins qu'à des fins de tests, à moins que le Client n'informe Colt par écrit dans les 5 jours ouvrables suivant la Date RFU qu'il croit légitimement que le Service n'est pas prêt à l'utilisation et des raisons pour lesquelles le Service n'est pas prêt à l'utilisation. Dans ce cas, Colt mettra en œuvre des moyens raisonnables pour résoudre le problème et communiquera une nouvelle Date RFU au Client, et le Service sera réputé accepté uniquement suivant le processus décrit ci-avant. Toutefois, si le Client informe une nouvelle fois (ou à quelque moment ultérieur) Colt par écrit qu'il croit légitimement que le Service n'est pas prêt à l'utilisation, chaque partie pourra notifier à l'autre partie la résiliation de la Commande (ou de la partie concernée de la Commande) conformément à la clause 9.5.
- 6.2 Le Client doit coopérer raisonnablement (notamment en fournissant toutes les informations et les accès aux sites nécessaires et autorisations connexes) à ses propres frais et selon des conditions raisonnables (« Coopération à la Livraison ») et/ou s'assurer que des tiers assurent la Coopération à la Livraison nécessaire pour permettre à Colt de fournir les Services et respecter la date de livraison promise (ou « DLP »), ce qui comprend l'installation des équipements de Colt ou du Client. Colt peut demander au Client d'apporter les justifications écrites du droit d'accès par Colt à ces sites. Si la Date RFU est retardée de plus de 30 jours au-delà de l'émission de la « Task Delay Notification » (qui est un email généré par les systèmes Colt notifiant le Client d'un retard) du fait d'un manquement du Client quant à la fourniture de la Coopération à la Livraison, Colt pourra, à l'issue de ce délai de 30 jours (que le Client puisse ou non utiliser le Service en raison de ce délai), à sa seule discrétion, résilier le Service conformément à la clause 9.5, ou considérer la Durée Initiale du Service comme ayant pris effet et commencer la facturation mensuelle du prix.
- 6.3 Si Colt accepte, à son entière discrétion, de différer la livraison des Services à la demande du Client, aucun

changement ne sera apporté aux frais d'installation et de Service comptabilisés à compter de la Date RFU. Toutefois, dans le cas où Colt ne pourrait ou ne voudrait accéder à la demande, Colt en notifiera rapidement le Client et, si les parties ne conviennent pas, sous 5 jours calendaires à compter de la notification, d'une nouvelle date de livraison et des modifications apportées au prix, Colt pourra, à sa seule discrétion, résilier la Commande (ou la partie de la Commande concernée) conformément à la clause 9.5, ou considérer la Durée Initiale du Service comme ayant pris effet et commencer la facturation mensuelle du prix.

- 6.4 Colt conserve son droit et ses titres de propriété sur ses équipements qui sont installés sur le site du Client ou d'un tiers pour la fourniture du Service. Le Client prendra soin, et s'assurera que lesdits tiers prendront soin, de ces équipements et se conformera, et s'assurera que lesdits tiers se conformeront, aux instructions légitimes de Colt relatives auxdits équipements.
- 6.5 Si les équipements sont vendus, le risque est transféré au Client à la livraison, le transfert de propriété par Colt n'étant opéré qu'à la réception du paiement intégral du prix convenu.

7. Garantie et Niveaux de Services

- 7.1 Colt garantit que les Services seront fournis conformément à la Commande en faisant preuve de la compétence et de la diligence raisonnables.
- 7.2 Si les Services ne répondent pas aux critères contractuellement convenus : (a) Colt doit y remédier à l'avenir conformément aux délais prévus par l'engagement de qualité de services ou, en l'absence d'un tel accord, dans un délai raisonnable, et (b) le Client peut réclamer les pénalités conformément audit engagement.
- 7.3 Lorsque les équipements sont vendus, Colt s'efforcera de transférer au Client le bénéfice de toute (éventuelle) garantie que Colt reçoit de la part de son fournisseur.

8. Propriété intellectuelle

Aucun droit de propriété intellectuelle n'est conféré au Client, sauf accord écrit explicite de Colt.

9. Résiliation

- 9.1 Chaque partie peut résilier tout ou partie d'une Commande en remettant un préavis écrit de 90 jours avant prendre effet à la fin d'un mois calendaire et, au plus tôt, à la fin de la Durée Initiale du Service. Le Client doit payer le prix applicable jusqu'à la date de résiliation. Ce qui précède est sans préjudice des droits d'un souscripteur (le cas échéant), lorsque ce dernier ne possède pas plus de 5 numéros d'appel en vertu de la Loi relative aux Communications Electroniques du 13 juin 2005.
- 9.2 A la demande du Client, Colt peut, à sa discrétion, accepter de résilier (déconnecter) un Service avant la fin

de la Durée Initiale du Service, sous réserve que l'ensemble du prix applicable à la Durée Initiale du Service reste dû par le Client nonobstant la résiliation anticipée, sous réserve de la législation en vigueur.

- 9.3 Chaque partie peut résilier une Commande, en tout ou partie, de façon unilatérale, de plein droit et sans intervention judiciaire, immédiatement et sans mise en demeure préalable, sauf mention contraire ci-après, en adressant une notification écrite : (a) en cas de non-respect par l'autre partie d'une obligation essentielle de la Commande (ce qui inclut le non-paiement du prix par le Client à son échéance) et, s'il est possible de remédier à ce non-respect, si cette partie n'y remédie pas dans les 30 jours calendaires qui suivent une mise en demeure écrite lui demandant d'y remédier, (b) si l'autre partie risque de devenir insolvable, devient insolvable, est déclarée en faillite ou cesse ses activités.
- 9.4 Outre les droits de Colt en vertu des dispositions légales applicables et/ou des présentes Conditions Générales, Colt peut immédiatement résilier la Commande, en totalité ou en partie, par notification écrite, sans être tenue responsable des dommages, coûts ou dépenses, sous réserve que Colt établisse (a) qu'un Service a été utilisé ou est utilisé de manière non conforme à la clause 4 des présentes ; (b) que tout autre service fourni par Colt au Client ou à l'un de ses Affiliés, dans le cadre d'une autre Commande, a été utilisé ou est utilisé de façon non conforme à la clause 4 des présentes ; ou (c) que Colt estime légitimement que tout autre Service fourni par Colt au Client ou à l'un de ses Affiliés a été utilisé ou est utilisé de façon non conforme à la clause 4 des présentes.
- 9.5 Toute résiliation en application des clauses 2.1, 6.1, 6.2, 6.3 ou 11.3 doit être notifiée par écrit par la partie demandant la résiliation à l'autre partie et prendra effet à la date de notification sauf si une date ultérieure est spécifiée.
- 9.6 En cas de résiliation par l'une des parties en application des clauses 6.2 ou 6.3, le Client paiera l'indemnité de résiliation ci-après : (a) indemnité équivalente au prix fixe qui aurait été payable au titre des douze (12) premiers mois de la Durée Initiale du Service si la Commande n'avait pas été résiliée (le prix mensuel déjà valablement facturé avant la résiliation demeurant payable à échéance) et (b) les coûts des tiers déjà engagés par Colt ou que Colt s'est déjà engagé à payer à la date de la résiliation. Afin de lever toute ambiguïté, il est entendu que ces obligations de paiement s'exercent sans préjudice d'éventuels dommages-intérêts qu'une partie pourrait réclamer à l'autre partie conformément au droit en vigueur.

10. Limitation de responsabilité

- 10.1 Aucune disposition des présentes Conditions Générales ne limite ou n'exclut la responsabilité de l'une ou l'autre partie :

10.1.1 pour toutes pertes dans la mesure où elles sont causées par une fraude ou un acte de malveillance ;

10.1.2 en cas de décès ou de préjudice corporel causé par sa négligence (ou celle de ses agents) ; ou

10.1.3 si, en tout état de cause, elle ne peut pas être légalement limitée ou exclue.

10.2 La responsabilité globale annuelle de Colt et de ses Affiliés en ce qui concerne l'ensemble des réclamations, pertes, frais ou dommages-intérêts découlant de toute inexécution de la Commande, de toute violation d'une loi, d'actes délictuels ou autre, au cours d'une Année Contractuelle (conformément à la définition ci-dessous) est limitée à 100 % du prix effectivement payé à Colt au titre de cette Commande au cours de ladite Année Contractuelle. Par Année Contractuelle, il faut entendre la période commençant à la date de Confirmation de Commande ou à sa date anniversaire et se terminant 12 mois plus tard (ou, si elle est antérieure, à la date d'expiration ou de résiliation de la Commande).

10.3 Colt et ses Affiliés ne peuvent être tenus responsables, sur la base d'une réclamation contractuelle (y compris en cas de faute grave et/ou de négligence grave), d'un acte délictuel (y compris en cas de négligence), d'une violation d'une obligation légale ou autre, découlant ou liés aux présentes Conditions Générales :

10.3.1 : quelles soient directes ou indirectes : pour toutes (i) pertes de bénéfices ; (ii) pertes de revenus ; (iii) pertes d'économies anticipées ; (iv) pertes d'opportunités d'affaires ; (v) pertes de clientèle ou atteintes à la réputation ; (vi) pertes, endommagements ou corruption de données ; ou

10.3.2 pour tout autre type de manque à gagner (*lucrum cessans*) ou pertes ou dommages indirects de quelque type que ce soit.

10.4 Les pénalités constituent l'unique et entière réparation du préjudice du Client en cas de non-respect de l'engagement de qualité.

10.5 Les limitations et exclusions prévues à la présente clause 10 doivent s'appliquer, que Colt et ses Affiliés aient été informés de l'éventualité de la perte en question ou non.

10.6 Le Client est tenu de rembourser Colt pour tout coût additionnel (y compris les coûts de réparation) que Colt et ses Affiliés pourraient encourir en raison d'un retard ou d'une omission dans l'exécution de ses obligations ou responsabilités. Colt est en droit de facturer lesdits coûts au Client, sous réserve de pouvoir en justifier.

11. Cas de Force Majeure

11.1 Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement en cas d'événement échappant à son contrôle tel que les suivants (sans que cette liste soit limitative) : incendie, inondation, conditions

météorologiques particulièrement mauvaises, guerre, circonstances belliqueuses, autorité civile ou militaire, grèves, lock-out, interruption générale du réseau, mesures prises par le gouvernement ou tout autre événement considéré comme étant un cas de force majeure au regard de la loi (« Cas de Force Majeure »).

11.2 Si, en raison d'un Cas de Force Majeure, une partie est empêchée, entravée ou retardée dans l'exécution de l'une quelconque des obligations lui incombant aux termes de la Commande, cette obligation sera suspendue pendant la durée dudit Cas de Force Majeure et aucune partie ne sera réputée avoir manqué à ses obligations.

11.3 Si le Cas de Force Majeure dure plus de 30 jours, l'une ou l'autre partie est en droit de résilier la Commande immédiatement.

12. Protection des Données

12.1 Dans la présente clause 12 :

12.1.1 « **Responsable du traitement** » (ou Responsable) et « **Sous-traitant** » et « **Personne concernée** » ont la signification donnée à ces termes dans la Législation Relative aux Données Personnelles.

12.1.2 « **Législation Relative aux Données Personnelles** » désigne :

avant le 25 mai 2018, la Loi belge relative à la protection des données du 8 décembre 1992 et le Décret royal d'application du 13 février 2001 ; et

à compter du 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (UE 2016/679), ou RGPD, la Loi belge relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 30 juillet 2018 et toute autre loi applicable.

12.1.3 « **Données à Caractère Personnel** » désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (« **personne concernée** ») ; est réputée être une personne physique identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

12.1.4 Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans la présente clause 12 ont le sens défini dans la Législation Relative aux Données Personnelles.

12.2 Sauf accord contraire établi par écrit, toutes les Données à caractère personnel traitées par l'une ou l'autre partie dans le cadre des présentes, telles que les Données à Caractère Personnel des signataires du bon de

commande et tous les contacts ou d'autres Données à caractère personnel fournis par le Client et Colt pour exécuter la Commande seront traitées comme des Données à Caractère Personnel. Pour ce qui concerne ledit traitement de ces données, les parties seront chacune considérées comme Responsable du traitement.

- 12.3 Les Parties doivent se conformer à leurs obligations résultant de la Législation Relative aux Données Personnelles applicable aux Responsables de traitement en ce qui concerne la fourniture des Services et par ailleurs en relation avec les présentes Conditions Générales (y compris, sans limitation, en mettant en œuvre et en maintenant à tout moment toutes les mesures de sécurité appropriées en relation avec le traitement des Données à Caractère Personnel et en tenant un registre de toutes les activités de traitement effectuées au titre des présentes Conditions Générales) et ne doit pas sciemment faire ou permettre de faire quoi que ce soit qui pourrait conduire à une violation par l'autre partie du droit en matière de protection des données.
- 12.4 La base légale pour le traitement des Données à Caractère Personnel est l'intérêt légitime de Colt en qualité de Responsable du traitement des données. Colt, en qualité de Responsable du traitement, conservera et traitera les Données à Caractère Personnel pour les besoins du maintien et de la gestion de la relation contractuelle avec le Client y compris pour l'exécution des contrôles de qualité et la fourniture d'une formation, le cas échéant. Colt peut transférer les Données à caractère personnel ou les rendre accessible à des tiers tels que les sociétés affiliées de Colt, agents et sous-traitants ultérieurs établis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Espace Economique Européen (« EEE »), comme indiqué dans la liste correspondante (<https://www.colt.net/legal>). Ce transfert sera effectué aux fins du respect de l'obligation de fournir les Services, notamment en apportant un support et une assistance techniques, et aux fins d'une gestion coordonnée du Client, notamment de la facturation. À des fins de facturation, les coordonnées du Client seront envoyées à Colt Technology Services India Private Limited (société enregistrée sous le numéro U72900DL2004PTC125537) dont le siège social est sis Ground Floor and First Floor, Worldmark 1, Asset Area 11, Aerocity, Hospitality District, Indira Gandhi International Airport, New Delhi-110037. Inde. Un accord intragroupe de transfert des données sur le modèle des Clauses contractuelles types telles que publiées par la Commission européenne, a été signé entre toutes les sociétés Affiliées de Colt.
- 12.5. Les Données à Caractère Personnel seront traitées pendant la durée de la Commande, sous réserve des obligations légales de Colt ou aux fins de la défense d'un droit en justice.
- 12.6 Les Personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, et

leur droit à la portabilité, à tout moment et gratuitement, moyennant l'envoi d'une demande écrite par e-mail à Colt à l'adresse gdpr@colt.net, précisant le droit qu'elles souhaitent exercer et accompagnée de la copie d'une pièce d'identité. En outre, les Personnes concernées peuvent s'adresser au Délégué à la protection des données de Colt à l'adresse dpo@colt.net pour toute demande relative au traitement des Données à caractère personnel.

- 12.7 Dans le cas où Colt aurait accès aux Données à Caractère Personnel de tiers liés au Client, le Client assure qu'il a informé et obtenu le consentement de ces tiers à ce que leurs données soient utilisées par Colt aux fins énoncées ci-dessus et s'engage à les informer de leur capacité à exercer leurs droits.
- 12.8 Les Personnes concernées peuvent également déposer une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle compétente.
- 12.9 Si la fourniture par Colt de Services au Client l'oblige à traiter des Données à Caractère Personnel du Client pour le compte du Client et selon ses instructions concernant la finalité et les moyens d'un tel traitement, Colt sera considéré comme un Sous-traitant et suivra les instructions qui lui auront été fournies aux termes de tout accord applicable relatif au traitement des données.
- 12.10 Pour plus d'informations sur l'utilisation et le traitement des Données à caractère personnel par Colt, veuillez consulter la politique de confidentialité de Colt à l'adresse <https://www.colt.net/fr/data-privacy-statement/>.

13. Confidentialité

- 13.1 « Informations » désigne toute information, prix, données, savoir-faire pratique et documents que la partie destinataire reçoit de la partie divulgateuse, à l'exception de ceux ou celles : (a) qui sont dans le domaine public, et/ou (b) qui figuraient dans des documents légitimement connus de la partie destinataire avant que celle-ci ne les reçoive de la partie divulgateuse, et/ou (c) que la partie destinataire a légitimement reçus de la part d'un tiers sans aucune violation d'un accord par ce tiers.
- 13.2 La partie destinataire ne doit divulguer aucune Information ni en permettre l'accès par une personne quelconque, sauf : (a) si cette personne a la qualité d'agent, de sous-traitant, d'Affiliée, de commissaire aux comptes ou de consultant de la partie destinataire et a raisonnablement besoin de connaître ces Informations et si cette personne est légalement liée par des conditions de confidentialité semblables à celles figurant dans les présentes Conditions Générales, ou (b) si cela s'avère nécessaire pour se conformer à des obligations légales ou réglementaires.

13.3 La présente clause 13 continuera de s'appliquer pendant une durée de 5 ans après l'expiration ou la résiliation de la Commande.

14. Commandes de services en ligne

Portail de services

14.1 Toute fourniture de service et/ou vente d'équipement disponible à la commande via tout portail en libre-service automatisé en ligne de Colt sera définie dans les présentes comme le « **Portail de services** » et la Commande en question, passée via le Portail de services sera définie dans les présentes en tant que « **Commande en Ligne** ». La présente clause 14 s'applique uniquement lorsque la Commande est une Commande en Ligne. En cas de divergence avec les autres dispositions des présentes Conditions Générales, la présente clause 14 prévaut uniquement eu égard à ladite divergence. Cette Commande en Ligne prend effet lorsque le client clique sur un bouton « J'accepte » ou coche une case indiquant l'acceptation des présentes Conditions Générales sur le Portail de services ou, si ladite Commande est antérieure, lorsque le client utilise l'un des Services. Les conditions de la Commande en Ligne s'appliqueront pour toute la durée de la Commande, conformément à la clause 14.7.

Accès utilisateur

14.2 Colt a fourni au Client un compte de connexion principal au Portail de services, afin de lui permettre de gérer ses Services au sein du Portail de services. Le Portail de services peut fournir une fonctionnalité permettant au Client de créer des sous-comptes pour une gestion plus granulaire des Services.

14.3 Le Client est responsable de toutes les activités effectuées sur le Portail de services lorsque les identifiants de connexion associés audit Client sont utilisés.

14.4 Le Client est tenu de veiller à ce que les personnes dont les informations sont indiquées dans le formulaire d'inscription du Portail (« **Utilisateurs autorisés du Portail** ») soient autorisées juridiquement à agir pour le compte du Client, à être un utilisateur du Portail de services et à disposer de l'autorité nécessaire pour engager juridiquement le Client.

14.5 Le Client est chargé de préserver la confidentialité du compte et du mot de passe du Portail de services, et de restreindre l'accès à son ordinateur. Il accepte par ailleurs la responsabilité de toutes les activités effectuées à l'aide des identifiants de connexion qui lui sont associés. Colt se réserve le droit, à son entière discrétion, de suspendre le service, de bloquer les comptes, de supprimer ou de modifier du contenu, lorsqu'il soupçonne légitimement que le service n'est pas utilisé conformément à la clause 4 des présentes Conditions Générales.

Commande en Ligne et durée

14.6 La Confirmation de Commande est une notification électronique par e-mail adressée par Colt, confirmant qu'il accepte la Commande en Ligne en question, ou tout autre moyen électronique permettant à Colt de communiquer efficacement au Client l'acceptation de la Commande en Ligne.

14.7 La Commande en Ligne prend effet à la date de la Confirmation de Commande. Sauf indication contraire dans la Commande en Ligne, la Durée initiale du Service sera celle décrite dans la Confirmation de Commande, à compter de la date RFU (à savoir quelques minutes après la Confirmation de la commande). Pour tout Service décrit dans la Commande comme étant « flexible », aucune Durée Initiale du Service ne sera applicable. Par conséquent, le Service applicable prend fin lorsque le Client résilie le Service en cliquant sur un bouton de résiliation sur le Portail de services, avec effet immédiat (sauf si ledit Service est résilié autrement, conformément aux présentes Conditions Générales).

Prix

14.8 Le prix relatif à chaque Service est indiqué sur le Portail de services et la tarification spécifique pour chaque Commande sera indiquée sur le bon de Commande.

14.9 Le prix est facturés sur une base « par utilisation » ou pour une période calendaire donnée de facturation. Lorsqu'un Service prend effet au cours d'une période de facturation, le prix pour ladite période est calculé au prorata ou par unité, conformément à ce qui est indiqué dans la description du Service.

15. Dispositions diverses

15.1 Toute notification relative à une Commande peut être établie par écrit et remise en mains propres, ou adressée par courrier postal affranchi au tarif prioritaire, télécopie ou transmission électronique (y compris par courrier électronique).

15.2 Colt peut sous-traiter, céder ou nover toute Commande, en partie ou dans sa totalité (ainsi que les obligations et droits afférents) à un tiers et le Client consent, par les présentes, à une telle sous-traitance, cession ou novation.

15.3 Le Client déclare ne pas être impliqué dans une quelconque activité et ne pas avoir commis d'acte susceptible d'être considéré comme une violation de toute réglementation ou législation ayant pour objectif de prévenir et/ou de réprimer toute extorsion, corruption ou blanchiment d'argent, et tout financement d'acte terroriste au sein de toute juridiction où le Client mène ses activités. Le Client a pris et prendra, à tout moment, toutes les mesures pertinentes, y compris la mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées, afin de veiller au respect de la législation et de la réglementation par lui-même et par chacun de ses membres et de ses employés. En cas

de non-respect de ces obligations ou de plainte pour non-respect de ces obligations reçue par Colt, cette dernière est en droit de résilier la Commande, de façon unilatérale, de plein droit et sans intervention judiciaire préalable, ni mise en demeure préalable visant à remédier à tout manquement. La résiliation prend effet immédiatement à la date indiquée dans la notification écrite adressée à cet égard.

- 15.4 Les présentes Conditions Générales ne peuvent être modifiées que par accord écrit signé par les deux Parties. Toute question contractuelle ou non contractuelle découlant des présentes Conditions Générales ou de la Commande ou en relation avec celles-ci est régie par le droit belge et soumise à la juridiction exclusive des tribunaux de Bruxelles.